Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

FEDERAL NATIONAL COUNCIL
UNITED ARAB EMIRATES

Événement parlementaire organisé à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2026

Les parlements mobilisés pour l'eau : des engagements à l'action

8 décembre 2026

Abou Dhabi (Émirats arabes unis)

Conjointement organisé par l'Union interparlementaire (UIP) et
le Conseil national de la Fédération des Émirats arabes unis

Note d'orientation

Contexte

L'eau est essentielle à tous les aspects du développement durable : elle est liée à la santé, à la sécurité alimentaire et à l'énergie, mais aussi à la croissance économique, à la réduction de la pauvreté, aux ressources naturelles, ainsi qu'à la paix et à la sécurité. L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est également reconnu comme un droit de l'homme fondamental. Pourtant, les progrès accomplis pour garantir à tous l'accès à l'eau et à l'assainissement restent bien trop lents, et les changements climatiques rendent ce défi encore plus difficile à relever.

Au cours de la dernière décennie, l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène dans des conditions sûres s'est considérablement développé, au bénéfice de milliards de personnes. Toutefois, les progrès ont été inégaux au sein des pays et d'un pays à l'autre. Selon les données des Nations Unies, on estime que 2,1 milliards de personnes n'ont toujours pas accès à des services d'approvisionnement sûrs en eau potable, tandis que 3,4 milliards de personnes n'ont pas accès à des services d'assainissement sûrs. Les femmes, les filles ainsi que les populations vivant dans des contextes vulnérables ou marginalisés sont particulièrement touchées. En 2024, les pays les moins avancés étaient environ deux à trois fois plus susceptibles que la moyenne mondiale de ne pas disposer de services essentiels. Pour relever ces défis de manière structurelle, il faut un engagement politique durable, des mesures efficaces, des investissements et une coopération entre toutes les parties prenantes concernées, y compris les parlements.

La Conférence des Nations Unies sur l'eau, qui se tiendra à Abou Dhabi (Émirats arabes unis) du 8 au 10 décembre 2026, est une excellente occasion de traduire les engagements politiques en mesures concrètes. Les parlements sont essentiels à cet égard. Dans le cadre de leurs fonctions fondamentales, telles que l'élaboration des lois, le contrôle de l'action gouvernementale et la représentation, ils peuvent garantir la mise en place de cadres juridiques appropriés, demander des comptes aux gouvernements, allouer des ressources suffisantes et veiller à ce que les besoins de toutes et tous soient dûment pris en compte dans les lois, les politiques, les plans nationaux de développement, les stratégies et les budgets.

Les parlements jouent également un rôle de premier plan au-delà des frontières nationales. Par le dialogue et la diplomatie parlementaires, ils peuvent contribuer à accélérer la réalisation de l'objectif de développement durable (ODD) 6 relatif à l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, en favorisant les discussions sur la sécurité hydrique et les technologies de l'eau responsables, ainsi qu'en encourageant la compréhension mutuelle et la coopération en matière de partage des ressources en eau, tout en tenant compte des priorités, des besoins et des contextes nationaux respectifs.

Format

Cet événement parlementaire se tiendra le mardi 8 décembre 2026, de 13 h 00 à 14 h 30 (heure des Émirats arabes unis), dans la Zone bleue, salle Special Events 1, au centre ADNEC d'Abou Dhabi. Le lieu peut accueillir jusqu'à 300 participants.

Le débat de fond s'articulera autour des trois piliers stratégiques de la Conférence des Nations Unies sur l'eau : l'eau au service d'une prospérité partagée ; investir pour les vies et les moyens de subsistance ; et ensemble pour un avenir résilient. Le format comprend des allocutions liminaires de représentants de l'ONU, du pays hôte et de l'UIP, ainsi que des contributions de présidents de parlement et de parlementaires, suivies d'un débat interactif et d'une séquence de clôture.

Objectifs et résultats attendus

Cet événement réunira des parlementaires, des collaborateurs parlementaires ainsi que des participants intéressés prenant part à la Conférence des Nations Unies sur l'eau, afin de :

- Mettre en lumière le rôle des parlements dans la réalisation de l'ODD 6 et le respect des engagements relatifs à l'eau.
- Favoriser le partage d'expériences et de bonnes pratiques entre parlementaires et parties prenantes sur les questions liées au thème de l'événement.
- Examiner comment les parlements peuvent s'appuyer sur les lois, les budgets et le contrôle de l'action gouvernementale pour renforcer la sécurité hydrique, la résilience climatique ainsi que l'accès à l'eau et à l'assainissement.
- Étudier comment les parlements et les parties prenantes peuvent collaborer à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques efficaces en matière d'eau, qui tiennent compte des enjeux transversaux.
- Adopter, à l'issue de l'événement, l'*Appel d'Abou Dhabi à l'action parlementaire en faveur de l'eau*, afin d'encourager des actions concrètes et de sensibiliser au rôle que les parlements peuvent jouer dans la réalisation des engagements relatifs à l'eau.

L'Appel d'Abou Dhabi à l'action parlementaire en faveur de l'eau sera aligné sur les thèmes principaux de la Conférence. Il identifiera les actions concrètes que les parlements pourraient entreprendre dans le cadre de leurs fonctions essentielles, à savoir l'élaboration des lois, l'examen du budget, le contrôle, la représentation et la diplomatie parlementaire. Il mettra également en avant des mesures concrètes visant à accélérer la réalisation de l'ODD 6 grâce à des ressources budgétaires adéquates, à une coopération renforcée et à des solutions innovantes. Une attention transversale sera accordée à la technologie, aux données et à l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle, ainsi qu'à la participation inclusive.

L'Appel d'Abou Dhabi à l'action parlementaire en faveur de l'eau, accompagné d'un bref résumé des débats, sera transmis à la Conférence des Nations Unies sur l'eau afin de mettre en lumière la contribution des parlements à la mise en œuvre des engagements relatifs à l'eau.

Inscription

Tous les délégués doivent obtenir leur accréditation à la Conférence des Nations Unies sur l'eau, y compris l'accès à la Zone bleue, par l'intermédiaire de leurs délégations nationales respectives. Des informations sur l'accréditation à la Conférence et sur l'inscription obligatoire auprès du pays hôte sont disponibles sur le site officiel de la Conférence.

En cas de difficulté, les délégués sont invités à prendre contact avec le Conseil national de la Fédération et l'UIP pour obtenir des conseils. Le Conseil et l'UIP se coordonneront avec le ministère des Affaires étrangères des Émirats arabes unis et les équipes compétentes des Nations Unies afin de faciliter la procédure d'accréditation applicable. Il est rappelé aux délégués que l'accréditation reste soumise à la confirmation des autorités compétentes de la Conférence et des Nations Unies, et que le fait de communiquer avec le Conseil et l'UIP ne constitue pas en soi une confirmation de l'accréditation.

Les délégués sont également priés de s'inscrire séparément à l'événement parlementaire sur le site web de l'UIP au plus tard le 25 novembre 2026. L'inscription ne remplace pas l'accréditation à la Conférence des Nations Unies et ne donne pas accès à la Zone bleue.